



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le trois juillet deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAUDI M. MEUNIER M. NICOT
Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. MOULINET M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE
M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE Mme LEFEBVRE Mme MAIRET Mme GRAPPE
M. DE JESUS PEDRO Mme DRAY-BAZERQUE M. DUCHESNE Mme DEBUISSER Mme VINAY
Mme LOQUE.

POUVOIRS : M. ROGER à M. MOULINET M. LETELLIER à M. MONNIER Mme HUBERT
à Mme EL MASAUDI Mme EMONET-VILLAIN à Mme MESSMER Mme BELVAUDE
à Mme DRAY BAZERQUE M. POCHAT à Mme SMAANI M. PRADOUX à M. MEUNIER Mme KOFFI
à Mme CONTE M. SHEEHAN à Mme VINAY M. FALZON à Mme LOQUE.

EXCUSES : M. ALLAOUCHICHE Mme POTHIER.

ABSENTS : M. BERÇOT M. LEGRAND

SECRETAIRE : M. DE JESUS PEDRO.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

1) VCEU : Soutien et défense de la liaison Poissy du RER A.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

SERVICES TECHNIQUES

2) Suppression du passage à niveau n°5 de la ligne de chemin de fer Paris - le Havre.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

3) Projet urbain partenarial (PUP) Centre Maurice Clerc :

Retrait de la délibération du Conseil municipal du 4 juin 2018.

Approbation du programme des équipements publics modifié, des aménagements du projet, des projets de conventions modifiés et autorisation donnée au Maire de les signer.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

URBANISME

4) Modalités de consultation du public par voie électronique concernant les compléments de l'étude d'impact et le dossier de réalisation de la ZAC EOLES Rouget de Lisle.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

AFFAIRES JURIDIQUES

5) Accord de la protection de la Commune à Madame Vanessa HUBERT, Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- :- :- :-

Le présent compte rendu est affiché le 11 juillet 2018.

**Le Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Karl OLIVE**